# 71 millions d'euros pour réduire la facture énergétique

Aux dispositifs existants est venue s'ajouter, hier, la convention de partenariat signée entre la Collectivité de Corse et EDF. Une évolution qui devrait d'ici quatre ans permettre d'économiser l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de Corte et Porto-Vecchio

Le rendez-vous avait été fixé à l'hôtel de Région afin d'officialiser le partenariat. Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse, Jean Biancucci, président de l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE) et Patrick Bressot, directeur régional EDF-Engie Corse ont procédé, hier en fin d'après-midi, à la signature du contrat « Assistance opérationnelle AUE-EDF » pour une durée de quatre ans. De l'avis commun, la séquence représentait un temps fort dans le processus en cours.

*« Une étape cruciale vient d'être franchie. Cette convention, qui vient s'ajouter aux leviers déjà existants, permet d'aller plus loin dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la maîtrise de l'énergie dans l'île »*, insiste le directeur régional EDF-Engie. Avant de donner, avec Jean Biancucci, un peu de visibilité aussi à la synergie construite. Il existe une dynamique collective. *« Cette approche repose sur un travail de convergences de l'État, de l'AUE, de l'Ademe et EDF. »*

Alexis Milano, directeur AUE ; Jean Biancucci, président AUE ; Gilles Simeoni, président du conseil exécutif ; Patrick Bressot, directeur régional EDF-Engie ; Don Marc Albertini, EDF-Engie, lors de la signature.

## Rénovation de logements sociaux

Le moment offrait également une belle satisfaction à Gilles Simeoni selon lequel, *« un pas important a été accompli sur la route qui mène vers l'autonomie énergétique de la Corse, c'est-à-dire notre objectif à échéance 2050 »*.

La perspective est soutenue par *« une politique globale qui représente pour un tiers, la production d'énergie avec en toile de fond notamment l'essor des énergies renouvelable et, pour deux tiers, la maîtrise de l'énergie, en d'autres termes, notre capacité à réduire la facture et à promouvoir une gestion toujours plus efficace de la ressource »*. L'approche partenariale pèsera de manière positive sur les ambitions affirmées. *« Elle correspond, au final, à une économie estimée à 58,6 Gwh/an, ce qui équivaut à la consommation annuelle des communes de Corte et de Porto-Vecchio et à une économie de 178 millions d'euros. Nous avons donc affaire à des enjeux extrêmement forts »*, détaille le président de l'exécutif.

Et, c'est une enveloppe de 71 millions d'euros qui donnera aux acteurs institutionnels un nouvel élan et, du même coup, toute latitude pour arriver à la performance escomptée. Le programme est établi. Il comprend plusieurs volets. *« Ce montant servira à financer six actions structurantes »*, résument les partenaires. Dans la liste, ils ont inscrit la rénovation globale performante des logements collectifs et notamment sociaux, la rénovation globale performante des logements individuels dans le cadre du programme Oreli, la réfection de l'éclairage public. *« Ce dernier point permettra aux communes de combiner équipements de qualité et économies d'envergure »*, note Jean Biancucci. Les filières bois énergie, solaire thermique individuel mais aussi collectif constituent, quant à elles, les trois autres têtes de chapitre.

**De l'avis des partenaires, une étape majeure vient d'être franchie. Y compris d'un point de vue financier. L'enveloppe octroyée équivaut à la somme globale investie sur une période de dix ans en faveur de la maîtrise de l'énergie. Cette fois, on prend en compte quatre années et six actions sur un total de 60.** PAULE SANTONI

Selon Gilles Simeoni, l'engagement se retrouve aussi, au-delà du gain énergétique, dans la sphère sociale. *« S'agissant par exemple de la première action, nous allons améliorer le confort de milliers de logements sociaux, ce qui va entraîner, en moyenne, pour chaque locataire une économie mensuelle de 100 euros. Soit 100 euros de pouvoir d'achat supplémentaire. De cette façon, un cercle vertueux se crée »*, insiste-t-il.

## Des aides supplémentaires

Dans les prochaines années, les ménages insulaires les plus modestes pourront, entre autres, bénéficier de primes supplémentaires. *« Un exemple parmi de nombreux autres, l'installation d'un chauffe-eau solaire ouvre le droit à une prime de 1 300 euros pour un particulier. Celle-ci est majorée de 200 euros pour une personne en situation de précarité. Nous travaillons dès à présent avec EDF pour que cette aide soit portée à 2 000 euros pour cette catégorie de personne »*, commente Alexis Milano, directeur de l'AUE.

Ainsi se dessine une vision d'avenir. *« Nous avons le cadre opérationnel, nous avons la masse financière et les actions à financer. Il nous reste à présent à passer de la théorie à la pratique et à nous mettre en situation d'aller le plus loin et le plus vite possible dans la réalisation des opérations prévues »*, insiste le président de l'exécutif. Le propos s'appuie sur la démonstration. *« Nous serions en capacité de procéder à la rénovation énergétique de 1 000 logements sociaux par an. Or, il s'agit aussi de mobiliser les bailleurs sociaux, d'effectuer les diagnostics. Il faut encore des entreprises aptes à assumer et d'assurer la commande publique. Il y a tout un écosystème à générer autour du cadre contractuel fixé aujourd'hui »*, reprend-il.

Le scénario inclut un volet formation professionnelle. *« Des emplois seront créés et des niveaux de qualifications seront nécessaires. Nous avons d'ores et déjà tenu des réunions sur le sujet avec Jean-Christophe Angelini et Josepha Giacometti »*, conclut le président de l'AUE.

**VÉRONIQUE EMMANUELLI**